Questionnaire sur l’opportunité de création de centres de regroupement ou de dalles de stockage pour les terres excavées.

Définitions utiles :

*Dalle de stockage* : dalle permettant le stockage temporaire de terres en attente d’un contrôle qualité ou d’un envoi vers un site récepteur.

*Centre de regroupement* : site permettant le stockage temporaire des terres en attente d’une analyse ou d’un envoi vers un site récepteur, et permettant de prétraiter (criblage, tri et/ou du concassage) les terres avant leur valorisation.

Commune :

Références de la personne de contact :

 Nom :

 Téléphone :

 Adresse mail :

1. Actuellement, disposez-vous d’un accès facile vers un centre de regroupement ou d’une dalle de stockage, pour vos terres issues de travaux de voirie ?
2. La mise en place de centres de regroupement pour les terres excavées (voire également pour les déchets inertes de construction) ou de dalles de stockage accessibles aux communes faciliterait-elle, selon vous, la gestion de vos terres ?
3. Votre commune dispose-t-elle de terrains, ou avez-vous connaissance de terrains, susceptibles de pouvoir accueillir ces centres de regroupement ou une dalle de stockage pour les terres excavées ? Si oui, pourriez-vous indiquer la localisation (adresse, parcelle cadastrale ou pointage sur carte) ? Le terrain en question peut se trouver en dehors du territoire de votre commune.
4. Avez-vous une idée du volume annuel de terres excavées géré par votre commune dans le cadre des chantiers de voirie et du nombre de ces chantiers ?